

FICHE MEMBRE / 2017-18

FICHE SIGNALÉTIQUE DU MEMBRE

Merci de compléter tous les champs en **MAJUSCULES**.

Civilité : Mademoiselle Monsieur

NOM : **PRÉNOM** :

Adresse légale de l'élève :

Code postal : Ville :

Pays : Date de naissance :

Lieu de naissance : N° de registre national :

Tél. perso. élève : Email perso. élève :

Ecole(s) fréquentée(s) :

L'élève a-t-il un régime alimentaire particulier ? NON OUI Lequel ?

L'élève présente-t-il les symptômes suivants :

Diabète Asthme Epilepsie Affection cardiaque Allergie Port de lunettes

Autre(s)

Actions à mettre en œuvre pour y réagir :

Personne(s) à contacter en cas d'urgence

Nom : Tél. : Lien de parenté :

Nom : Tél. : Lien de parenté :

RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Ré-inscription : OUI NON Date d'inscription :

Membre depuis le : N° de membre :

Professeur de danse principal : Menia MARTINEZ Benedicto CIEZA Marlen MORENO

Groupe : Niveau :

Remarques :

.....

.....

.....

FICHE MEMBRE / 2017-18

PERSONNE DE CONTACT

Représentant légal de l'élève : OUI NON

Êtes-vous le contact principal ? OUI NON (toutes les communications vous seront envoyées)

Lien de parenté avec l'enfant : Maman Papa Autre :

Civilité : Madame Monsieur

NOM : **PRÉNOM** :

Adresse : N° et Boite postale :

Code postal : Localité :

Pays : Tél. privé :

Tél. professionnel : Email :

Compte IBAN : BIC (ou banque) :

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas recevoir des emails informatifs du Conservatoire de la danse de Bruxelles et de ses partenaires (maximum 1 Email par mois).

PERSONNE DE CONTACT

Représentant légal de l'élève : OUI NON

Êtes-vous le contact principal ? OUI NON (toutes les communications vous seront envoyées)

Lien de parenté avec l'enfant : Maman Papa Autre :

Civilité : Madame Monsieur

NOM : **PRÉNOM** :

Adresse : N° et Boite postale :

Code postal : Localité :

Pays : Tél. privé :

Tél. professionnel : Email :

Compte IBAN : BIC (ou banque) :

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas recevoir des emails informatifs du Conservatoire de la danse de Bruxelles et de ses partenaires (maximum 1 Email par mois).

Contrat d'adhésion

1. Conditions générales

Le représentant légal est le médiateur et l'interface entre l'élève et le Conservatoire de la danse de Bruxelles. Tous les renseignements utiles à la formation de l'élève seront communiqués au représentant légal par téléphone, par courrier ou par Email. Il se chargera de transmettre ceux-ci à l'élève.

Le représentant légal et l'élève garantissent le respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement. Ce règlement est disponible sur simple demande auprès du secrétariat du Conservatoire de la danse de Bruxelles et/ou sur notre site web : www.cdldb.be.

2. Frais d'inscription et carte de membre

Les frais d'inscription pour la 1^{er} année sont de **60,- euros**. À partir de la deuxième année consécutive, les frais d'inscription sont de **30,- euros**. Ces frais d'inscription sont non remboursables. Une fois votre inscription validée et payée, vous recevez votre **carte de membre** du Conservatoire de la danse de Bruxelles ainsi qu'un «Welcome Pack» la 1^{er} année.

Avantages de la carte de membre :



- Prise en charge des frais d'assurance individuelle de l'élève pour toute l'année académique (stages inclus).
- Une priorité d'inscription et une réduction de prix sur les cours ouverts et sur les stages et Masterclass.
- Réductions et avantages dans notre réseau de partenaires (enseignes participantes disponibles sur notre site web : www.cdldb.be).

3. Création et changement de groupe (classe)

Création des groupes (classes)

Lors de la rentrée académique de **septembre**, les professeurs définissent les groupes (les classes), en fonction de l'âge, du niveau et de l'expérience des élèves.

Passage au groupe (classe) supérieur

Les groupes sont définis, en général, pour une durée de deux années consécutives. Après cette période et si l'élève a acquis toutes les compétences nécessaires (passage devant notre Jury professionnel en juin), il est alors admis dans le niveau supérieur (sauf pour le groupe P).

Changement de groupe (classe) en cours d'année

Sur la demande spécifique des professeurs, il est possible que l'élève soit invité à changer de groupe pour accroître ses capacités et améliorer son apprentissage. Ce changement a lieu uniquement entre les deux semestres (mois de janvier). En cas de changement de groupe accordé, les horaires des cours ainsi que la tarification (mensuelle ou semestrielle) sont adaptés en fonction du nouveau groupe. Le changement de groupe en dehors de cette période et pour d'autres motifs n'est pas autorisé.

Intégration d'un groupe en cours d'année

Après avoir passé une audition devant notre équipe pédagogique, il est possible d'intégrer la formation professionnelle en cours d'année. Si cette intégration a lieu après le 2^{ème} semestre, le mode de tarification mensuel est alors obligatoire jusqu'à la fin de la saison.

4. Prix et horaires de la formation professionnelle

Facilités de paiement

Pour votre facilité, nous vous proposons 2 formules de règlement :

- Un paiement semestriel : plus avantageux;
- Un paiement mensuel : plus facile (via une domiciliation bancaire obligatoire).

L'année académique est divisée en deux grandes périodes :

- Le premier semestre s'étend **du 4 septembre 2016 au 22 décembre 2017**
- Le second semestre s'étend **du 8 janvier 2017 au 22 juin 2018**

Dans le cadre de la formation professionnelle, la participation à tous les cours (classique et contemporain) prévus dans le programme de formation est obligatoire.

Durant les congés scolaires, les cours sont suspendus. Des stages et Masterclass sont organisés durant ces périodes. Leurs tarifs ne sont pas inclus dans le montant de la formation (voir point 7).

Groupe P - Formation préparatoire (débutants)*

Professeur principal : Marlen MORENO LANTIGUA

Paiement semestriel

- 1^{er} semestre : **540 euros**
- 2^e semestre : **800 euros**

Paiement mensuel

145 euros/mois (pendant 10 mois)

Lundi : de 16:30 à 18h00 (classique)

Mercredi : de 15h30 à 17h00 (classique)

Vendredi : de 16h30 à 18h00 (classique)

3 cours par semaine

Groupe A (de 8 à 10 ans*)

Professeur principal : Marlen MORENO LANTIGUA

Paiement semestriel

- 1^{er} semestre : **610 euros**
- 2^e semestre : **850 euros**

Paiement mensuel

155 euros/mois (pendant 10 mois)

Lundi : de 18h00 à 19h30 (classique)

Mercredi : de 14h00 à 15h30 (classique)

Vendredi : de 18h00 à 19h30 (classique)

3 cours par semaine

CONSERVATOIRE DE LA DANSE BRUXELLES

Groupe B (de 10 à 15 ans*)

Professeurs

Benedicto CIEZA, Ines CERA

Païement semestriel

- 1^{er} semestre : **940 euros**
- 2^e semestre : **1600 euros**

Païement mensuel

265 euros/mois (pendant 10 mois)

Lundi : de 17h00 à 18h30 (classique)
Mercredi : de 14h00 à 15h30 (classique)
de 15h30 à 17h00 (contemporain)
Jeudi : de 17h00 à 18h30 (classique)
Vendredi : de 17h00 à 18h30 (classique)

5 cours par semaine

Groupe C1 (de 15 à 19 ans*)

Professeurs

Menia MARTINEZ, Benedicto CIEZA, Ines CERA

Païement semestriel

- 1^{er} semestre : **1300 euros**
- 2^e semestre : **2200 euros**

Païement mensuel

360 euros/mois (pendant 10 mois)

Lundi : de 18h30 à 20h00 (classique)
Mardi : de 18h30 à 20h00 (classique)
Mercredi : de 15h30 à 17h30 (classique)
de 17h30 à 19h00 (contemporain)
Jeudi : de 18h30 à 20h00 (classique)
Vendredi : de 17h00 à 18h30 (classique)
Samedi : de 10h30 à 12h00 (classique)
de 12h00 à 13h30 (expression)
de 14h00 à 15h00 (pilates)
de 15h00 à 17h00 (contemporain)

10 cours par semaine

Groupe C2 (de 17 à 19 ans*)

Professeurs

Menia MARTINEZ, Benedicto CIEZA, Ines CERA

Païement semestriel

- 1^{er} semestre : **1300 euros**
- 2^e semestre : **2200 euros**

Païement mensuel

300 euros/mois (pendant 12 mois)

Lundi : de 18h30 à 20h00 (classique)
Mardi : de 18h30 à 20h00 (classique)
Mercredi : de 15h30 à 17h30 (classique)
de 17h30 à 19h00 (contemporain)
Jeudi : de 18h30 à 20h00 (classique)
Vendredi : de 18h30 à 20h30 (classique)
Samedi : de 10h30 à 12h00 (classique)
de 12h00 à 13h30 (expression)
de 14h00 à 15h00 (pilates)
de 15h00 à 17h00 (contemporain)

10 cours par semaine

* Age moyen des élèves dans ces groupes. La répartition des élèves dans les groupes (P, A, B ou C) n'est pas toujours basée sur l'âge, mais aussi sur l'aptitude corporelle et musculaire de l'élève.

5. Conditions de paiement

Toute facture impayée produira, de plein droit et après mise en demeure, un intérêt conventionnel de 1 % par mois. Toute facture impayée à l'échéance sera, en outre, majorée, de plein droit et après mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% du montant resté impayé avec un minimum de 10,- euros par facture.

Il est à noter que :

- la cotisation assurance est comprise dans les frais d'inscription (carte de membre);
- aucun versement ne sera remboursé sauf en cas de forces majeures et d'un justificatif valable;
- le montant indiqué ci-dessus ne comprend pas les achats vestimentaires, accessoires, les stages et Master-class, etc.

Paiement semestriel

Les cotisations doivent être payées **au plus tard 15 jours** après le début de chaque semestre.

Le règlement est à effectuer sur le compte bancaire du Conservatoire de la danse de Bruxelles.

Coordonnées bancaires :

Conservatoire de la danse de Bruxelles
49, rue de la Fourche - 1000 Bruxelles
IBAN : **BE96 3631 6460 5505 (ING)**
BIC : BBRUBEBB

ATTENTION
Nouveau numéro de compte.
L'ancien numéro ne peut plus être utilisé

Communication à indiquer obligatoirement lors du paiement :

Voir les détails sur *l'invitation à payer* qui vous envoyée par Email en début de mois.

Paiement mensuel (domiciliation)

Les cotisations doivent être payées **au plus tard le 5 du mois** en cours.

Le paiement mensuel est réparti sur 10 mois (de septembre à juin). Pour pouvoir bénéficier de cette flexibilité de paiement mensuelle, complétez notre formulaire de domiciliation SEPA. Le montant forfaitaire défini en fonction du groupe dans lequel est placé l'élève sera prélevé le 5 de chaque mois. En cas de refus de la domiciliation bancaire, une facture vous sera envoyée pour procéder au paiement manuel de la mensualité, majorée des frais de refus bancaire.

En aucun cas les mensualités ne peuvent être interrompues. Sauf en cas de force majeur avec justificatif, la totalité de la somme (10 x la mensualité) est due et non remboursable, même si l'élève ne participe plus aux cours.

6. Absences et retards

Le représentant légal est responsable de l'assiduité de l'élève aux cours. Le Conservatoire de la danse de Bruxelles demande **une justification officielle** pour chaque absence et se réserve le droit de mettre un terme à la formation de l'enfant, sans préavis ni remboursement, en cas d'absences injustifiées récurrentes.

Pour toutes absences, il vous est demandé d'avertir le plus rapidement possible le secrétariat du Conservatoire par téléphone ou par Email et de fournir le justificatif dans les plus brefs délais.

En cas de plus de 20% d'absences aux cours, le Conservatoire de la danse de Bruxelles ne délivrera pas de certificat de fin de formation. Les absences régulières aux cours compromettent également le passage de l'élève dans la classe supérieure.

Il est demandé à tous les élèves d'arriver au minimum 5 minutes avant le début de chaque cours. En cas de retard de plus de 15 minutes, le professeur se verra dans l'obligation de refuser à l'élève l'accès à sa classe.

7. Clauses particulières

Engagement

L'élève inscrit au Conservatoire s'engage à suivre avec assiduité tous les cours proposés dans le programme de la Formation Professionnelle pour une durée d'une année académique complète (de septembre à juin). L'inscription constitue un engagement de la part de l'élève et de son représentant légal.

Congés scolaires

La formation n'est pas dispensée durant les congés scolaires. Les dates des congés sont basées sur le calendrier scolaire belge. Des stages et des Masterclass sont organisés durant ces périodes (voir calendrier complet sur www.cdldb.be).

Stages et Masterclass

Des stages et Masterclass sont organisés au Conservatoire de la danse de Bruxelles en dehors du programme de la formation professionnelle. Ceux-ci sont fortement recommandés aux élèves, car ils complèteront leur formation. Leurs tarifs ne sont pas inclus dans le montant de la formation préparatoire ou professionnelle. Une réduction sur le prix est appliquée si vous disposez de la carte de membre du Conservatoire de la danse Bruxelles. Infos et inscriptions sur www.cdldb.be.

Représentations extérieures - Spectacle de fin d'année

Seuls les élèves inscrits et réguliers à la Formation Professionnelle sont autorisés à participer aux événements et représentations extérieures. Les élèves en cursus libre (cours ouverts) ne sont pas autorisés à participer aux représentations, sauf sur demande spécifique des professeurs.

La participation de l'élève durant les représentations extérieures organisées par le Conservatoire est laissée à l'appréciation du corps enseignant, selon le taux de participation aux cours et les aptitudes physiques et musculaires de l'élève.

Costume de scène

Lors des représentations extérieures, un ou plusieurs costume(s) ser(a)ont confectionné(s) pour l'élève. À cet effet, et pour couvrir une partie de la dépense, une participation financière sera demandée au représentant légal de l'enfant.

8. Environnement

Tous nos cours sont dispensés par des professeurs professionnels de grande qualité. La majorité de nos cours classiques sont accompagnés d'un(e) pianiste professionnel(le) interprétant en acoustique les plus grands classiques.

Nos 3 studios (Studio Béjart, Studio Saussin, Studio Naureev), anciennement occupés par Maurice Béjart, ainsi que l'ensemble des nos installations, sont mis à la disposition des élèves lors des périodes de cours. Chaque personne se trouvant au sein des locaux est tenue de respecter les lieux. Aucune boisson ni de nourriture ne sont tolérés dans les studios de danse et les vestiaires. Seules les bouteilles d'eau sont autorisées dans les studios. Veuillez utiliser les poubelles pour tous vos déchets et gardez ces espaces propres.

9. Tenue vestimentaire et coiffure

Les élèves sont priés de porter les tenues vestimentaires unies exigées par le Conservatoire :

Groupes P, A et B – Filles :

Tenue

Tuniques blanches, fines bretelles, col en V, pas de collant, chaussons demi-pointe roses, pointes roses, chaussettes de danse blanches, jupes longues de répétitions de type «polka» (jusqu'aux genoux).

Coiffure

Chignon préparé avant l'entrée en classe

CONSERVATOIRE DE LA DANSE BRUXELLES

Groupes P, A et B – Garçons :

T-shirt blanc de danse, collant noir, chaussettes noires, chaussons demi-pointe noirs.

Groupe C – Filles :

Tenues

Classique : tuniques noires, fines bretelles, col en V, collant rose, chaussons roses, pointes roses.

Contemporain : short noir (jambes nues), t-shirt noir, pieds nus ou chaussettes.

Coiffure

Classique : Chignon préparé avant l'entrée en classe

Contemporain : cheveux attachés

Groupe C – Garçons :

Classique : t-shirt blanc de danse, collant noir, chaussettes noires, chaussons demi-pointe noirs.

Contemporain : short noir (jambes nues), t-shirt noir, pieds nus ou chaussettes.

Le saviez-vous ? Vous avez à présent la possibilité d'acheter t-shirts (enfants, femmes et hommes), sweat-shirts et sacs directement au Conservatoire ou sur www.cdldb.be.

10. Droits à l'image

Afin d'étayer nos publications et notre site web, il est possible que des photos soient prises pendant les activités et/ou lors de l'organisation de shooting photo ponctuels. Si vous ne souhaitez pas que l'élève soit présent sur ces photos, merci de nous le signaler.

Le représentant légal et l'élève cèdent tous les droits à l'image au Conservatoire de la danse de Bruxelles lors de captations photographiques et/ou audiovisuelles.

Ce matériel pourra être utilisé à des fins de commerciales lors de la communication et de la promotion du Conservatoire.

**Le représentant légal et l'élève qu'il représente s'engagent à respecter le présent contrat.
Datez et signez, précédé de la mention « lu et approuvé »**

Le représentant légal

Jean Paul DIMMERS

**Le Directeur du Conservatoire
de la danse de Bruxelles**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION PROFESSIONNELLE 2017 - 2018

Par la présente, le représentant légal :

confirme l'inscription de l'élève :

dans le groupe :

à la formation professionnelle de danse classique et contemporaine dirigée **Menia MARTINEZ** et **Benedicto CIEZA** durant l'année académique 2017/2018.

Le représentant légal :

s'engage à payer les frais d'inscription (carte de membre) d'un montant de : €

au plus tard pour le :

s'engage à payer le minerval :

par semestre

1^{er} semestre d'un montant de : €

au plus tard pour le :

2^e semestre d'un montant de : €

au plus tard pour le :

par mois

montant de la mensualité (en 10 mois) €

Toute inscription sera validée uniquement par :

- La signature du présent formulaire d'inscription.
- Le paiement des frais d'inscriptions à date.

Le représentant légal

Jean Paul DIMMERS

Le Directeur du Conservatoire
de la danse de Bruxelles